

Washington, D.C.
Le 2 janvier 1988

L'honorable Pat Carney
Ministre du Commerce extérieur
Ottawa (Ontario)

Madame le Ministre,

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour, qui se lit comme suit :

"J'ai l'honneur de reconfirmer l'entente suivante intervenue entre les délégations du Canada et des États-Unis d'Amérique lors de la négociation de l'Accord de libre-échange signé par nos deux gouvernements ce jour même.

Les Parties reconnaissent que le présent accord est soumis à leur procédure d'approbation intérieure. En conséquence, elles comprennent toutes deux la nécessité de faire preuve de prudence pendant la période précédant l'entrée en vigueur, de façon à ne pas compromettre le processus d'approbation ni porter atteinte à l'esprit et aux avantages réciproques de l'Accord de libre-échange.

Je vous saurais gré de reconfirmer que cette entente sied à votre gouvernement."

J'ai l'honneur de reconfirmer que mon gouvernement souscrit à cette entente.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Clayton Yeutter